

**MAIRIE DE TINTÉNIAC**  
(35190)

Tél. : 02 99 68 18 68  
Fax. : 02 99 68 05 44

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 20 octobre 2023**

**DATE de convocation et d'affichage**

13 octobre 2023

**DATE de publication de la délibération**

17 octobre 2023

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice 27  
Présents 19  
Votants 24

L'an deux mil vingt-trois, le vingt octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

**Étaient présents :** TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, GIOT Stéphanie, Adjointes ; Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, GORON Maxime, JEANNEAU Luc, LEMARCHANDEL Franck, QUENOILLÈRE Roger, SALIS Anaïs, D'ABOVILLE Rosine, BLANDIN Béatrice, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés :** BIMBOT Frédéric donne pouvoir à TOCZÉ Christian. BOLIVARD Régis donne pouvoir à PARPAILLON Marie-Laure. DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à GARÇON Isabelle. MARTINIAULT Anne-Laure donne pouvoir à ARRIBARD Martine. BAZIN Denis donne pouvoir à BLANDIN Béatrice. DEHEEGER Vianney donne pouvoir à PRESCHOUX Léon. DUFEIL Christophe.

**Étaient absents :** FOUCHARD Fabrice.

**Secrétaire de séance :** TOUZARD Blaise, à qui il est adjoint un auxiliaire, Hervé PICARD

**N°201023-4 : Présentation du rapport d'activité 2022 de la CCBR**

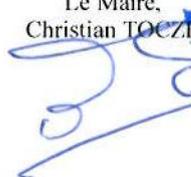
Monsieur Luc JEANNEAU fait une présentation synthétique du rapport d'activité 2022 de la CCBR.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes Bretagne romantique.**

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,  
Christian TOCZÉ



Le secrétaire de séance,  
Blaise TOUZARD



Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 24 OCT. 2023  
De sa publication sur le site Internet de la commune le 24 OCT. 2023